L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 JUIN 1882. 55me Année.

Bureaux, Bureaux de Chartres
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 21 JUIN 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$3 00
Bandeaux deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75
Bandeaux deux feuilletons.

Ce qu'on fait à la Législature.

La Législature paraît décidée à bien employer le temps qui lui reste d'ici à l'ajournement. On avait d'abord paraît de la nécessité d'une session extraordinaire, mais on a renoncé à cette triste ressource. Il vaut infiniment mieux se hâter et voter les lois urgentes, en laissant de côté certains projets d'un intérêt secondaire, que de violer l'esprit sinon la lettre de la Constitution, en prolongeant la session régulière, ou moyen d'une convocation extraordinaire du gouverneur, en dehors de la limite de temps imposée par l'article 21.

La faculté accordée au pouvoir exécutif de convoquer les chambres extraordinairement ne doit s'exercer, pour nous servir des termes mêmes de l'article 72, que dans des "circonstances extraordinaires." S'il en était autrement, les sessions législatives, au lieu d'être de soixante jours, pourraient être de trois et même de quatre mois, par suite d'une série de convocations extraordinaires.

Donc, il est certain que la session se terminera le 8 juillet, et il est certain aussi, à en juger par la rapidité avec laquelle marchent maintenant les travaux de la législature, que d'ici là les mesures les plus importantes seront discutées et votées. Les chambres ont deux séances par jour, l'une le matin, l'autre le soir. Que l'on se montre sobre de *speeches*, et tout ira bien.

La seconde lecture du bill de revenus a eu lieu au sénat, et la troisième et dernière délibération ne se fera pas attendre. Cette assemblée amendera le projet, mais la chambre cependant dégâ les modifications qu'il est question d'y introduire et paraît disposée à les accueillir favorablement.

Il est donc probable que nous aurons très prochainement une loi de revenus bien supérieure, dans ses principales dispositions, à celles qui l'ont précédée. La mesure, quoiqu'elle n'ait pas encore la sanction définitive de la législature, occupe déjà sur notre place un effet salutaire, et les warrants de 1881 et de 1882, qui, il y a quelques mois, se trouvaient d'acheteurs qu'à 25 et 30 cts, commandent déjà de 56 à 60 cts.

Trois bills fort importants viennent d'être votés successivement par le Sénat. C'est d'abord le projet de loi, présenté par M. Rogers, et qui autorise la ville de la Nile-Orléans, quand elle vend le droit de passage à un chemin de fer urbain, à stipuler l'exécution de certaines améliorations aux rues, aux parcs, etc., par les adjudicataires, de manière à alléger les charges du budget municipal.

C'est là une bonne loi, car si les adjudicataires s'acquittaient intégralement en argent, le service de la dette absorberait tout le versement, et il serait bien difficile, sinon impossible, d'exécuter les travaux d'assainissement, de pavage, et autres, qui sont de première nécessité dans une grande ville.

Le second bill, dû également à l'initiative de M. Rogers, et auquel s'est rallié la majorité du Sénat—hélas! il s'agit cette fois de la poche des contribuables—autorise la ville de la Nouvelle-Orléans à percevoir annuellement, à partir de 1883, une taxe de 3 1|2 mills sur toutes les propriétés imposables, en outre de la taxe de 10 mills établie par la Constitution de 1879, et de la taxe affectée au service des bons à primes, de manière à payer l'intérêt annuel de tous les bons de la ville, autres que les bons à prime, et à créer un fonds d'amortissement.

Un autre bill [encore de M. Rogers, celui-là], corollaire du précédent, et que le sénat a également voté, autorise la ville de la Nile-Orléans à échanger ses bons, autres que les bons à primes, contre d'autres bons à longue échéance, à en fixer l'intérêt et à percevoir une taxe pour le service des intérêts annuels et le rachat ultérieur.

Enfin, nous aurons un règlement quelconque de la dette de la Nile-Orléans, cette dette qui a paralysé l'essor de la ville, qui a ruiné de fond en comble la propriété foncière, qui a aggravé dans des proportions si extraordinaires les charges des contribuables, qui, immobilisé et frappé de stérilité un capital énorme, représenté par les bâtiments et les édifices d'une vaste cité commerciale, qui a transformé Popelanes d'un grand nombre en médiocrité, et l'aisance relative de tant d'autres en une misère noire et profonde.

Ce règlement va-t-il enfin établir une situation nette et tranchée qui permette à la propriété foncière de retrouver son assiette? Voilà la question. C'est moins l'exagération de l'impôt que sa mutabilité qui est fatale à la propriété foncière. En effet, quand la taxe est trop lourde, on peut jusqu'à un certain point l'atténuer en réduisant l'estimation des assesseurs. Mais elle ne doit pas varier ni s'accroître par des mills additionnels. Lorsqu'elle sera limitée à un chiffre fixe, l'industrie du bâtiment se relèvera, car il deviendra facile d'attribuer aussi une valeur fixe aux immeubles. Et ceux-ci, en se multipliant, ajoutaient incessamment au capital imposable, de sorte qu'une réduction progressive de l'impôt sera une nouvelle conséquence de un fixité.

La Chambre délibère encore sur le bill qui a pour objet le règlement de la dette d'Etat; elle votera aujourd'hui ou demain le bill général des allocations.

Le chartre de ville est entre les mains des sénateurs. Dès qu'elle l'aurait mise au vote, elle sera apportée au gouverneur qui s'empressera de la signer.

Le crédit-ou, le siège du gouvernement est à peine transporté à Baton-Rouge, que déjà on en plaint de la nouvelle capitale et que quelques législateurs parlent de transférer de nouveau l'administration à la Nouvelle-Orléans. Mais l'article 150 est là qui protège Baton-Rouge, et pour qu'elle perdît sa couronne il faudrait un amendement à la Constitution auquel ne souscrivent jamais les paroisses rurales. On a voulu de Baton-Rouge, qu'on y reste. On n'y est pas d'ailleurs plus mal qu'ailleurs, et si on n'y trouve pas les mêmes distractions qu'à la Nouvelle-Orléans, eh bien! le législateur—qui est bonnes gens tout—n'en aura que mieux dégagé son travail.

Le Bill [illegible] est en bonne voie.

Le bill des ports et des rivières

Revenu devant le Sénat, après avoir été amendé par la Chambre, le bill des ports et rivières a été référé au comité du commerce.

Le sénateur de la Louisiane, M. Kellogg, a profité du retour du projet pour présenter quelques modifications:

1. Allocation de $100,000 pour améliorations en aval de la Nouvelle-Orléans;

2. Porter l'allocation pour la passe Calcasieu, qui est de $5000, à $10,000;

3. Pour l'établissement d'une digue à l'embouchure du bayou Plaquemines, et pour améliorations au cours du bayou Calcasieu, qui est de $5000, à $10,000;

4. Enlèvement des obstructions à l'embouchure du bayou Lafourche, $15,000. (Le secrétaire de la guerre recommande cette allocation par une lettre rendue publique.)

5. Porter l'allocation pour le Mississippi à $5,000,000.

6. Enlever le "proviso" attaché à l'allocation pour le Mississippi, et laisser employer cette allocation selon les plans et recommandations de la commission.

La dépêche qui nous donne ces détails, ajoute qu'il n'est pas certain que le Sénat consente à supprimer le proviso, mais que la mise en discussion pourra provoquer un compromis entre les partisans et les adversaires de la mesure.

Il n'est pas probable que M. Kellogg obtienne gain de cause, mais les discussions qui s'élèveront à ce sujet seront une nouvelle affirmation du succès que le bill en général a obtenu à la Chambre, malgré la vive opposition des membres intransigeants.

Ce qu'il importe, surtout, c'est que la loi soit votée rapidement, et qu'après avoir obtenu la sanction du gouvernement, elle soit livrée à la commission qui, immédiatement, se mettra à l'oeuvre.

Le temps presse, en effet. L'oeuvre immense de la commission ne peut être improvisée. Jamais encore, même aux Etats-Unis, où des travaux grandioses ont été accomplis en peu de temps, pareille entreprise n'a été tentée. Ce fleuve aux eaux profondes, qui, du Nord au Sud, sépare en deux parties égales, la vaste république américaine, va, sous l'influence du génie humain, cesser d'être dangereux. Son cours améliorés offrira un chemin aux nombreux navires qui le descendront ou le remonteront sans crainte de se heurter à un obstacle quelconque. Les Etats Unis, qui possèdent déjà un réseau de chemins de fer unique au monde, pourront se féliciter d'avoir, à l'intérieur, le fleuve le plus utile aux transactions commerciales des différentes parties de leur territoire.

On est étonné que ce travail, dont l'accomplissement communiquera une bien plus grande activité aux vingt Etats et territoires, n'ait pas été entrepris plus tôt. Une sorte de principe s'opposait à ce que le gouvernement l'exécutât, et l'industrie particulière n'osait se lancer dans une semblable aventure. Les malheurs du temps ont enfin ouvert les yeux à la nation. L'inondation a fait ce que n'avait pu déterminer l'étude des nécessités qu'impusaient les améliorations aujourd'hui réalisées.

La presse du Sud se réjouit de la défaite des adversaires du bill. Le succès des amendements proposés par M. Kellogg mécontrait le semble à leur satisfaction; mais il ne faut pas trop se presser d'espérer. Mieux vaut encore se contenter du triomphe remporté jusqu'ici et dont nous n'avons jamais désespéré.

En attendant la décision du Sénat, saluons gré à M. Kellogg des efforts qu'il tente en notre faveur.

Une fête du Jockey Club.

Nous avons une excellente nouvelle à annoncer à nos lecteurs, et surtout à nos lectrices: Le Jockey Club donne, demain, jeudi, une de ces fêtes charmantes qui ont le privilège d'être recherchées par l'élite de notre population. Un nouvel attrait vient se joindre à ceux que possède déjà ce lieu de délices. L'orchestre du Fort Espagnol et le fameux cornettiste Hoch, qui sait tirer de son instrument les sons les plus mélodieux, en interprétant magistralement les morceaux les plus difficiles des grands maîtres, se feront entendre. Si le temps favorise la fête, organisée avec tant de soin, d'intelligence et de goût, par M. W. G. Nott, secrétaire du club, les allées ombreuses de l'incomparable jardin seront parcourues par les plus charmantes dames et mieses de la Nouvelle-Orléans.

Après le concert, le bal qui se prolongera jusqu'à l'heure sacramentelle de la retraite.

Nos journaux de Paris, reçus hier, vont jusqu'au 5 juin.

Le professeur Vennor, du Canada, prédit pour cette semaine: Pluie et gelée vers le 20, le 21 et le 22, dans le Canada et dans une partie de l'ouest des Etats-Unis. Fraîcheur et temps incertain dans plusieurs sections. La gelée causera des pertes à l'agriculture. Chaleur le 24.

Voici la prédiction du professeur Couch: 19, beau et chaud; 20, nuageux et pluie; 21, chaud et pluvieux; 22, vents de l'ouest.

Au tour du professeur Tice, de St-Louis: du 18 au 22, chaleur, temps menaçant, orages locaux; 22 et 23, temps clair et beau; 24, temps menaçant et chaud.

Les habitants de Cincinnati sont charmés de la réduction des prix de la correspondance téléphonique, notamment pour les téléphones placés dans les maisons particulières situées à une grande distance du "Central Exchange."

Le département de l'Etat, à Washington, nous a transmis, hier, les rapports de mai des consuls des Etats-Unis sur le commerce, les manufactures, etc., des districts où ils résident.

Encore un heureux! Depuis une semaine, chaque jour nous révèle le nom d'un des favoris de la Fortune. Aujourd'hui c'est un modeste Jos C. Chamberlat, tailleur de Texas, qui vient justice à la Compagnie de loterie de la Louisiane en déclarant qu'elle lui a payé par l'entremise de M. T. M. Wenant, agent de la Compagnie dite "Southern Express", le chéquier de lot de $20,000 qui a été gagné par le billet portant le numéro 21,253 et dont il était possesseur de la moitié fraction.

Six prix magnifiques — 1855 (fantaisie) dames; d. uz p'ano, un orgue, une batte à machine, un violon et une guitare. A ceux qui achètent ou la musique au magasin de Camus Fort, 191 rue du Canal, il est donné un billet d'une grande loterie dont les lots gagnants sont les six prix ci-dessus énumérés.

Le *Xix Siècle* fait remarquer ce qu'il y a de singulier dans l'attitude de l'Angleterre qui semble insister pour l'intervention des troupes turques en Egypte:

"Nous ne voudrions, dit-il, ni nous opposer de l'Angleterre, ni surtout nous laisser tout seule dans une expédition égyptienne dont nous aurions à supporter la lourde charge, sans parler des complications diplomatiques qui pourraient surgir. Si l'accord anglo-français était réellement ce qu'il doit être, il n'y aurait pas à prendre conseil de ces affaires égyptiennes qui ne termineraient vite et bien par la force des choses. Mais l'Angleterre, qui paraît jouer double jeu, voudrait amener maintenant les troupes turques en Egypte! Le gouvernement français y doit-il consentir? Ne pouvons-nous pas espérer, pour l'honneur de notre diplomatie, qu'elle saura trouver quelque autre voie moins révoquante? Oui, certes, nous sommes partisans d'une politique de prudence; mais ce que pour quelques uns avant tout, c'est que l'honneur soit sauf. Il n'y aurait rien de plus imprudent, du reste, qu'une humiliation pénible pour nous sur le sol africain."

L'Opposition au ministère en France.

On ne se rend pas compte, dans le public, de la situation gouvernementale pénible des hommes politiques et des journalistes qui se sentent obligés en conscience de s'opposer de toutes leurs forces à la direction imprimée aux affaires étrangères par le gouvernement de leur pays. Qu'un ministère de Freycinet arrête soudain les progrès de la République par les mesures les plus intempestives, c'est un malheur sans doute, mais un malheur qui n'a rien d'irréparable. Peu de mois après son départ de la place Beauvau, il n'en restera plus guère de trace. Dans les relations avec les nations étrangères, toute erreur entraîne, au contraire d'incalculables conséquences qui retentissent douloureusement à travers de nombreuses générations. Ceux à qui cette erreur apparaît avec une effrayante clarté au moment où elle se commet ne sauraient donc la signaler sans une vivacité et sans une amertume que l'on n'apporte pas dans les discussions intérieures et qui étonnent le spectateur moins bien renseigné. Il s'en montre scandalisé et déclare ne pas comprendre un acharnement pareil. Et pourtant ces hommes d'opposition qu'il juge sévèrement ne disent pas la dixième partie de ce qu'ils savent; ils réprimant leur indignation, ils refoulent les arguments qui se pressent sur leurs lèvres ou sous leurs plumes, ils se condamnent à laisser passer les affirmations les plus téméraires et les théories les plus détestables, parce qu'ils ne pourraient exprimer toute leur pensée sans se faire les alliés de l'étranger contre le gouvernement national.

Telle est la situation où nous nous trouvons, tout particulièrement après la séance d'hier. Hélas! elle a été publique. Si elle ne l'avait été, notre patriotisme nous interdirait d'en parler.

Nous en dirons ce que tout le monde a vu et compris; rien de plus.

On a vu le président du conseil, ministre des affaires étrangères, monter et remonter à la tribune pour retirer les explications qu'il venait d'apporter, pour démentir les paroles qu'il avait prononcées et même répétées avec énergie, pour donner à la France et à l'Europe le lamentable spectacle d'un chef de gouvernement qui se coupe dans ses réponses comme un accusé dans un interrogatoire. On l'a entendu affirmer, ce que tout le monde savait, que l'Angleterre, ennemie, n'occupait contre, que l'indépendance de l'Egypte, principale garantie de sécurité de nos possessions africaines, et une institution vingtre qui disparaîtra du droit avec le khédive actuel, à moins que nous n'obtenons de bon vouloir d'Abdul-Hamid le renouvellement des firmans. On l'a entendu encore, avec une véritable stupéfaction, annoncer d'avance et publiquement aux puissances étrangères que jamais, en aucun cas, il n'aura recours à la force militaire dans les affaires d'Egypte et que leurs décisions, quelles qu'elles soient, obtiendront son assentiment. Nous ignorons si dans l'histoire des petits Etats on peut citer un ministre ayant livré ainsi à tout venant "le secret de ses faiblesses". Ce qui est certain, c'est qu'on en chercherait en vain un exemple dans l'histoire des grandes puissances, et surtout de notre patrie. Si ce n'était un acte inconscient, ce serait la désertion la plus caractérisée.

Et pour mettre le comble à ce triste spectacle, il fallait que M. Tony Révillon prêtât par ses interruptions le secours de son imagination de romancier au ministre en détresse et que M. Gatineau montât à la tribune, seul parmi les cinq cents députés, pour le couvrir de sa protection.

Oui, M. Gatineau!

S'il s'était agi d'une lutte personnelle, comme on l'a dit ridiculement dans une certaine presse, nous aurions, certes, le droit de triompher. Mais c'est tout autre chose qu'un sentiment de satisfaction que nous éprouvons. Nous ne pouvons oublier que le ministre qui vient de prononcer des paroles si navrantes pour le patriotisme français a attaché glorieusement son nom à l'oeuvre de la défense nationale. Il y a fait preuve d'une puissance de travail sans bornes, d'un talent d'exécution hors ligne. Et c'est lui qui se montre maintenant si imprévoyant, qu'il ne mesure pas la portée désastreuse de ses paroles; si irréfléchi, qu'il change trois fois fois de politique en une séance d'une heure; si incapable d'imprimer une ferme direction à la politique de la France!

Près de 300 voix n'en ont pas moins affirmé leur confiance dans le cabinet et son chef. Nous ne conseillerons pas à celui-ci de trop se féliciter de ce succès: s'il est observateur, il a pu voir que beaucoup de ces 300 votants parmis saient singulièrement peinés de son attitude à la tribune. Ce vote, auquel nous nous attendions avec certitude, prouve une seule chose, à savoir que la Chambre veut encore pour le moment éviter une crise ministérielle et que surtout elle ne veut pas que le cabinet tombe sur une question de politique étrangère. On le savait.

Ni le pays, ni l'Europe ne s'y trompe-ront: M. de Freycinet ne représente pas la politique républicaine, et le parti républicain n'est ni ne restera responsable des fautes qu'a commises et que commettra encore ce ministre. Le centre gauche, par l'intermédiaire de M. Ribot, l'Union républicaine, par la voix de M. Gambetta; la partie gouvernementale de l'extrême gauche, par l'organe de M. Clémenceau, ont fait, chacun à son point de vue, les réserves les plus expresses. Tel est pour nous le fait essentiel de cette séance, le seul auquel il faille attacher une importance sérieuse, parce qu'il nous garantit un avenir meilleur et qu'il nous console des tristesses présentes.

(*La République française.*)

On lit, dans le *Globe* de Paris, du 2 juin:

Si nous regardons l'avenir, il nous est impossible de ne pas y voir une situation fâcheuse pour la France. Le descente des troupes ottomanes en Egypte n'aura rien que pour l'ombre d'un caractère hostile à notre égard: au contraire, la sécurité de nos nationaux et de nos intérêts, compromise par l'anarchie actuelle, serait un des objectifs avoués de débarquement. Mais qui sait ce que durera cette opération? Qui sait l'effet que produiront, par la seule force des choses, sur les populations inflammables du désert, ce spectacle si nouveau de l'étendard vert flottant de Tripoli à Alexandrie, et bientôt de Syrat au Fezzan? l'Afrique islamite en frémirait. Et cette Afrique, nous ne pouvons pas l'oublier, c'est l'Algérie, c'est la Tunisie, c'est le Sénégal, c'est ce désert immense, fécond en hommes quand il le faut, et dont sont enveloppées toutes nos possessions.

Oui, voilà l'avenir. La perspective n'est pas très riante, il faut l'avouer. Est-il à croire que la Chambre s'en irritera ou s'en inquiétera assez pour jeter à bas un ministère qui n'est pas sans exercer sur elle une sorte de charme? Nous n'en pensons rien.

L'avenir n'est pas le lendemain: l'intervention turque amendée n'est pas encore l'intervention turque réalisée. Se réalisât-elle, elle ne serait pas encore l'intervention illimitée, que demande à exercer la Porte. Enfin, l'intervention fût-elle illimitée en droit, il n'est pas dit qu'elle s'exercât longtemps, assez longtemps pour produire en Afrique un effet marqué. Le départ obligé des troupes du sultan ne vînt l'effacer complètement. Peut être bien cette série d'éventualités forme-t-elle un engrenage, où une fois prise on devra passer tout entier. Mais s'est là ce qui n'est pas démontrable à la rigueur; les prévisions de ce genre ne sont rien de palpable.

Aussi, croyons-nous plutôt que la Chambre, s'arrêtant peu à des considérations de politique un peu abstraites, se laissera toucher davantage par des arguments tout opposés. Elle se dira bien doute, — et c'est, nous le savons, la pensée de nombre de députés — que si la situation est vraiment compliquée, comme on le prétend, alors le moment serait mal choisi pour se jeter dans une crise ministérielle. *Quieta non movere.*

Le monde des affaires ne pourra que la féliciter de voir écarter un événement qui ne va jamais sans secousses.

Son rôle n'est pas de spéculer sur des éventualités lointaines, mais de réclamer du calme pour le jour et le lendemain.

Michael Davitt, agitateur irlandais est arrivé à New York. Il dit qu'il n'y a rien de vrai dans la rumeur d'un conflit dans la "Land League" et d'un différend entre lui et Parnell. Mlle Parnell lui a remis un rapport qu'il enverra à toutes les sociétaires et aux journaux, dans quelques jours. Dans le discours qu'il doit prononcer, à l'Académie de Musique, New York, après la célébration de Bodmin, il donnera des détails sur le nouveau point de départ. Il a ajouté que les affaires d'Irlande n'ont jamais été dans un état plus satisfaisant.

Nous lisons, dans la *Correspondance Américaine*, du 17 juin:

L'année 1881 qui était la plus remarquable, relativement au nombre des émigrants européens, 600,000 environ qui débarquèrent aux Etats-Unis, sera dépassée par l'année 1882. En mai, il est arrivé, dans le seul port de New York, 90,019 émigrants; et environ vingt mille à Baltimore, Philadelphie, Boston, la Nouvelle Orléans, etc. Rien que pour New York cela fausse, jusqu'à fin mai 224,000 émigrants, c'est à-dire 53,000 de plus que dans la même période de 1881. Il y a encore autre chose à observer à ce propos, c'est que la grande source toujours croissante d'émigration malaisement, est l'Allemagne; attendu qu'un rapport au Parlement britannique prouve que l'immigration des ports irlandais en 1881 était à peu près de 17,000 de moins qu'en 1880.

Depuis l'année 1852 jusqu'à l'année 1855, le nombre d'émigrants irlandais, en ayant quitté les ports irlandais, atteignait en moyenne 148,985 tous les ans; de 1856 à 1866 on est tombé au chiffre de 88,272; de 1866 à 1876 on a une moyenne de 74,667. Dans l'année 1852, le chiffre avait été de 190,322, et on croyait à la dépopulation de l'île; mais en 1877 le chiffre était descendu à 35,503. Alors il a commencé à augmenter chaque année, à mesure que les Etats-Unis prospéraient, jusqu'en 1880, où on atteignit le chiffre de 95,577. Il y eut encore un autre changement, et au singulier changement, car pendant que l'immigration générale continuait à être très grande, l'immigration irlandaise descendait à 78,719. L'immigration d'Irlande, pendant les trente dernières années a été à peu près de deux millions et trois quarts. Mais ce total cera bien vite dépassé par l'Allemagne, et en moins de trente ans, si elle continue comme maintenant.

Une invitation à un Congrès international scientifique, ou plutôt horologique, cera adressé aux gouvernements étrangers par celui de Washington, annulée que la Chambre et le Sénat auraient voté, —ce qui n'est pas douteux,—la motion suivante, déjà approuvée par le comité *ad hoc*, et qui explique quel sera le but du prochain Congrès scientifique: "Le président des Etats-Unis a l'honneur, et il est requis d'ouvrir avec les gouvernements de toutes nations en relations diplomatiques avec le même l'invitation de nommer des délégués pour se rencontrer avec ceux des Etats-Unis dans la ville de Washington, à telle date qu'il jugera bon de désigner, afin de fixer un méridien convenable à employer comme zéro commun de longitude et donner de la coopération de l'heure dans le monde entier; et que le Président est autorisé à nommer des délégués, n'excédant pas trois, pour représenter les Etats-Unis à cette conférence internationale."

Le recensement décennal des Etats-Unis c'est terminé en jour et à l'heure fixés par la loi; mais on n'a pas encore pu imprimer ni publier tous les documents. Ce qui est compréhensible, quand on remarque dans une circulaire récemment publiée par M. C. N. Seaton, le célèbre statisticien qui est Surintendant du recensement, que depuis le 16 octobre 1880 le bureau a publié 216 bulletins formant 1,011 pages de texte; outre les petites éditions de douze rapports complets, formant 2176 pages, sans parler des cartes, etc. Comme on le voit, c'est une oeuvre colossale et qui ne peut être imprimée en un jour, surtout si on tient compte, comme le fait observer M. Seaton, que les rapports publiés par le Bureau du recensement américaine ne contiennent rien de ce qui ait été jamais publié auparavant sur les innombrables sujets qu'ils traitent.

Le Courrier des Etats-Unis, du 17 juin:

Le 30 avril 1889 sera le centième anniversaire de l'inauguration du général Washington à New York comme le premier président des Etats-Unis. Naturellement cette date a une place à part dans l'histoire du pays en général, et de cette ville en particulier, où il va sans dire qu'elle sera l'occasion d'une fête nationale de première grandeur. On y songe déjà et l'un des traits principaux de la célébration sera l'inauguration d'une statue de Pierre de la Patrie à l'angle de Wall Street et de Broad Street, en face de la succursale du Trésor. Mais ce n'est pas tout. Il est fortement question sous peu d'une grande exposition internationale qui, à cette époque, c'est à-dire dans septans, serait assez dégagée de celle de Philadelphie pour donner un intérêt suffisant à l'exhibition des progrès réalisés pendant cette période.

L'ex-gouverneur Seymour, dit-on, est à la tête de ce mouvement, et il aura sans aucun doute secondé par la grande masse de la population. La question de savoir si le pays doit y participer ne se pose guère plus aujourd'hui le même empêtrement à nous faire. C'est même la le côté le plus singulier et utéristant de notre situation, que toutes les solutions possibles paraissent présentement inhabiles à la résoudre.

Ce n'est ni par voie parlementaire, ni par voie de suffrage, ni par voie d'autorité, qu'on ne peut raisonablement espérer de sortir de la République; il est même très clair que plus elle flatte les passions et les appétits de la foule, plus elle assure le propre durée. Tout ce qui nous frisons et nous irrite a l'air d'enchanter la majorité électorale composée de pauvres, c'est-à-dire de mécontents et d'entreprenants.

D'où il appert, dit le *Voltaire*:

1° Qu'on ne peut raisonablement espérer renverser la République par douceur ni par violence;

2° Que le pays ne connaît pas de joie plus douce que celle qui consiste à être désagréable aux derniers monarchistes dont il est encore affligé;

3° Que l'opposition qui est faite à la République est par conséquent sans but et sans objet.

Nous nous en doutions bien un peu.

—L'*Echo du Monique* dit que les colons italiens établis sur divers points du pays se livrant tranquillement à leurs travaux n'en l'oeil vigilant des naturistes. Les nouvelles qui arrivent de toutes parts à ce sujet, les montrent satisfaits de leur condition. Un grand nombre d'entre eux ont écrit à leurs parents et à leurs amis d'Italie de venir les rejoindre. D'autre part, on apprend qu'une puissante compagnie vient de se formée à Londres pour assurer un débouché des colons italiens. Une cinquantaine de familles de colons des Iles Canaries vont s'établir dans l'Etat d'Yucatan. "Si ce courant d'émigration s'accentue et s'établit d'une façon permanente, dit l'*Echo*, le moment n'est pas éloigné où la Monique pourra prétendre au monde l'état de prospérité le plus enviable."

Avis.

$30,000.

Nile-Orléans, 17 juin 1882.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Jos C. Chamberlat, Galveston, Texas, un coupon de billet No. 21,253, tirage à nombre simple, Classe "P", de la loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de Vingt Mille Piastres, le mardi 13 juin 1882, le dit billet avant été à la garde de l'Etat de Texas, au bureau de l'Agent de Galveston, Texas, et que le soussigné lui en a été promptement payé par un chèque sur la New-Orleans National Bank, sur présentation de billet, aux bureaux de la compagnie.

Pour: T. M. WESCOAT, Agent.
Bénéficiaire: Southern Express Co.
Nouvelle-Orléans, La.

21 juin—1t F7

Un Million de Dollars

—SAUVES A LA—

Nouvelle Orléans cette année

Il y a été débarqué à la Nile Orléans et au bas de la ville, l'an dernier, 3,377,100 barils de charbon d'Alabama; le vendre du prix du gros a 60 cts le baril.

Nous sommes propriétaires de vendre le

CHARBON DE L'ALABAMA

à un prix dont la moyenne n'excédera pas

21 CONS LE BARIL

sur les chars de Louisville et de Nashville. Une économie de 12½ cts par baril, ou un total de $450,550 75.

Nous sommes seuls, de vendre le CHARBON DE L'ALABAMA à un prix de détail inférieur à 60 cts le baril. Nous sommes seuls à pouvoir faire plus de profit à ce que le CHARBON DE L'ALABAMA concurrence à la Nouvelle-Orléans. Il y a 10 cts de moins que le plus bons qualité.

Encouragés et témoignons dans nos correspondances.

A. C. DANNER & Cie.
54 Rue Carondelet.
11 juin—1m Tu, Th, Sa.

Avis.

Un Ingénieur-mécanicien est en même temps diplômé, ayant 10 années d'expérience, désire faire avec avantage pour plantour, pour compagnie ou ailleurs, des affaires de Bœuf, Gardes & Co, de Pedro Dupuy & Co, de Bœuf, Gardes & Co, Offry, Gump & Dupuy.

Chaudières de toutes marques en tôle.
Vinaigre de Malaga, Orgeat, Sirop, Goût-vous.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

FOIRE A THIBODAUX VILLE.

Excursion, Dimanche, 25 Juin.

PAR LE CHEMIN DE FER DE MORGAN.

Aller et retour le même jour.

Aller et retour, $1 75. Du vente au bureau de l'ABEILLE. 18 juin—7t

SPANISH FORT RAILROAD.

Ramènera DIMANCHE, 21 juin.

LA MASCOTTE,

CRITERION OPERA COMPANY.

Le rideau se lève à l'arrivée du train de midi. Entrée gratuite.

20 juin—2t

GRANDE FOIRE

Pour achever la chaussée conduisant de la ville de Thibodaux à l'Eglise St-Joseph.

LA FOIRE, organisée sous les auspices des dames de la paroisse, aura lieu DIMANCHE 25 juin, dans le magnifique parc situé derrière l'église St-Joseph.

Les rafraîchissements seront tous de choix. Au restaurant, pourra des mets les plus exquis, en pourra se passer et dîner à prix fixe.

Musique et représentations.

Un train spécial du chemin de fer de Morgan transportera les excursionnistes de la Nile-Orléans. On devra s'embarquer au ferry Morgan, au pied des Champs-Elysées, dimanche, 25 juin, à 7 heures du matin.

Prix, aller & Thibodaux et retour, $1 75.

Billets en vente au bureau de l'ABEILLE.

18 juin—7t—FP

Avis.

J'ai l'honneur d'annoncer à mes clients que je recommence les affaires le 24 courant.

J. TASSIN.

No 205 rue Decatur, coin Madison.

21 juin—2t F3

Southern Athletic Club.—Une assemblée générale de ce club aura lieu au local du club, à West End, MERCREDI SOIR 21 juin, à 7:30. Les membres sont requis d'être présents. Des affaires importantes seront discutées.

A. M. HARRIS, Secrétaire.

20 juin—2t

La fête de "St Louis de Gonzague" étant une fête que célèbre l'Archiconfrérie des "Mères Chrétiennes", le présidé sera les Dames qui se feront partie de se rendre à la cathédrale St Louis, à la messe qui sera dite à 7 heures MERCREDI, 21 juin.

Bureau de la Surveillante Générale
Pensionnat Co. coin des rues Conti et Footes—Nouvelle Orléans, 20 juin 1882.—L'élection annuelle pour les dignitaires de la Congrégation aura lieu, conformément à la charte, au bureau de la compagnie, LUNDI, 3 juillet 1882, de midi à 1 heure de l'après-midi.

F. A. CONAND, Secrétaire.

20 juin—2t; 28 juin 3 juillet

Avis.

Un Ingénieur-mécanicien est en même temps diplômé, ayant 10 années d'expérience, désire faire avec avantage pour plantour, pour compagnie ou ailleurs, des affaires de Bœuf, Gardes & Co, de Pedro Dupuy & Co, de Bœuf, Gardes & Co, Offry, Gump & Dupuy.

Chaudières de toutes marques en tôle.
Vinaigre de Malaga, Orgeat, Sirop, Goût-vous.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Argent remboursé

POUR LES

Licentes de Ville de 1881.

DEPARTEMENT DES FINANCES,
HOTEL DE VILLE, Nile-Orléans, 16 juin 1882.

Sur le Bureau du Département des Comptes Publics des reçus de licence de 1881 émis par ce Département en vertu de l'ordonnance 6763 de la loi de l'Administration concernant les comptes-courants, et de l'ordonnance 7325 de la même série relative aux femmes, les personnes ayant remboursé avec des mandats en compte-courant demandent de ce Département le remboursement.

B. T. WALSH,
Administrateur des Finances.

16 juin—1t F

Réductions Extraordinaires.

GARNITURE sat. fil, réduite à 10 cts la yarde.
RETRE-DEUX 10 cts la yarde.
APPLIQUE demi-soie 5½, finit à la main, 100 cts.
CORSETS faits à la main (échantillons seulement) 1 pièce.
TIDIES [illegible], bon teint, réduit à 75 cts la pièce.
BURAS [illegible] à 30 .. 25 cts la yarde.
BATIN satinette, No 30 .. 25 cts la yarde.
BATIN demi-soie 31 .. 15 cts la yarde.
INDIENNES pour draps .. 15 cts la yarde.
GINGHAMS à carreaux .. 8 cts la yarde.

REÇU RECEMMENT,

FUCKING velvet, toutes couleurs.
MOUSSELINE de Paris, MOLLE-MOLLE.
PARASOLS perale, CORSETS bobbet.
PARASOLS satinés blancs, JUPES.
MOUSSELINE couleur et à raies pour rideaux de chambre à coucher.
Dentelle polonaise et couvertures dentelle tunes et piques.

Etc., Etc.

Quartier général pour les éventails.
504 & 506 Rue Magazine 504 & 506

E. H. ADAMS.

12 juin—

SPECIALITES

—DE—

GODCHAUX.

VETEMENTS

—DE—

Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales Bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, gaze et rodingotines des dernières nuances. Redingotes noires bien faites—sacs et redingotes.

Nos Cheminées Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A 21—Bureaux de toilé de 18 pouces, les meilleurs d'Amérique pour prix et effet en vendent.

MON GODCHAUX.

21 et 23 rue du Canal.

SPANISH FORT RAILROAD.

Ramènera MERCREDI, 21 juin.

LA MASCOTTE,

CRITERION OPERA COMPANY.

Le rideau se lève à l'arrivée du train de midi. Entrée gratuite.

20 juin—2t

THEATRE du GRAND OPERA,

RUE DU CANAL.

Bénéfice

—DE—

CRESCENT RIFLES,

Pour leur venir en aide à couvrir leurs frais de voyage jusqu'à l'Indianapolis.

La Compagnie Criterion Opera,

dont les services ont été offerts par la direction du chemin de fer du Fort Espagnol, en faveur des Crescent Rifles.

LA MASCOTTE,

Les CRESCENT RIFLES

Prendront dans le 2me acte. Ils exécuteront quelques manœuvres.

Plusieurs autres artistes seront ajoutés au programme de la soirée.

Billet - - - - - UN DOLLAR.

Le bureau de location sera ouvert, mercredi matin pour permettre la vente des places réservées.

18 juin

Grand Concours Militaire

—ET—

BAL PAR INVITATION,

Dimanche, 25 Juin 1882, à Milneburg Vieux Lac.

—PROGRAMME—

Manœuvres par la Batterie C, de l'artillerie de compagnie de la Louisiane, Capt. Fortier, suivies après par une compagnie d'artillerie de la ville.

Manœuvres d'infanterie par les compagnies: Guide Gardes, Cie B, 1er Rég d'Inf, Capt. L. Boscherons; Beauregard Rifles, Capt. Geo. Schaeffer; Rehan Grays, Cie H, 1er Rég. d'Inf, Capt. Chas. S. Aves.

Revue par le Col. Geo. H. Lord

Grand Concours annuel "Plume Drill" et manœuvres de fantaisie par les Rehan Grays.

Comité d'organisation: Capt. Léon Palma, chef. Capt. Chas. S. Aves, Capt. Geo. Schaeffer.

Les manœuvres commenceront à 3:30 heures p. m. précises.

Grand bal après les manœuvres. Les chars marcheront toute la nuit.

On peut se procurer des invitations de MM. Capt. L. Palma, 27 rue Bienville, Chas. S. Aves, 77 Passage de la Bourse